

Pièce S 25

Évolution du SIRTA, aspects fonciers et immobiliers

Le SIRTA est un observatoire météorologique situé sur le campus de l'École ; cette désignation est un acronyme pour le « site instrumental de recherche par télédétection atmosphérique ».

Reconnu comme membre d'un réseau de dix-huit observatoires dans le monde, il est le seul situé en zone péri-urbaine. Depuis plus de dix ans, il enregistre avec précision une très grande variété de paramètres sur l'état de l'atmosphère en région parisienne. Ces données sont essentielles pour vérifier la validité des modèles. Il participe donc à la meilleure connaissance, à l'échelle régionale, de la pollution et de la situation climatique et, comme élément du réseau global, s'inscrit dans la démarche de compréhension des évolutions climatiques.

Le tracé de la ligne 18 du métro du grand Paris a été une source forte d'inquiétude pour la capacité du SIRTA à poursuivre son activité. En effet, il est très important de ne pas trop modifier l'environnement pour ne pas perdre la continuité par rapport aux 10 années enregistrées. Par ailleurs, l'échelle régionale du SIRTA suppose que les mesures ne soient pas seulement l'effet de sources locales de pollution qui domineraient l'échelle plus globale.

Après de nombreuses études, il apparaît qu'un tracé acceptable permet la poursuite de l'activité scientifique moyennant un déplacement raisonnable de l'observatoire, sans perte de continuité de la validité des mesures.

Ce tracé passe au nord du lac, le long de la RD 36, puis pique vers le sud entre Thales et Danone avant de tourner vers l'ouest et de rejoindre la zone du Moulon. C'est le tracé qui fait consensus des acteurs de la zone de l'École polytechnique.

Dans ce contexte, il est proposé de réimplanter le SIRTA conformément au plan joint.

A l'occasion de cette réimplantation, les locaux seront améliorés (construction durable) et agrandis pour permettre à l'observatoire de mieux présenter son activité (en particulier pour des groupes de scolaires ou d'étudiants).

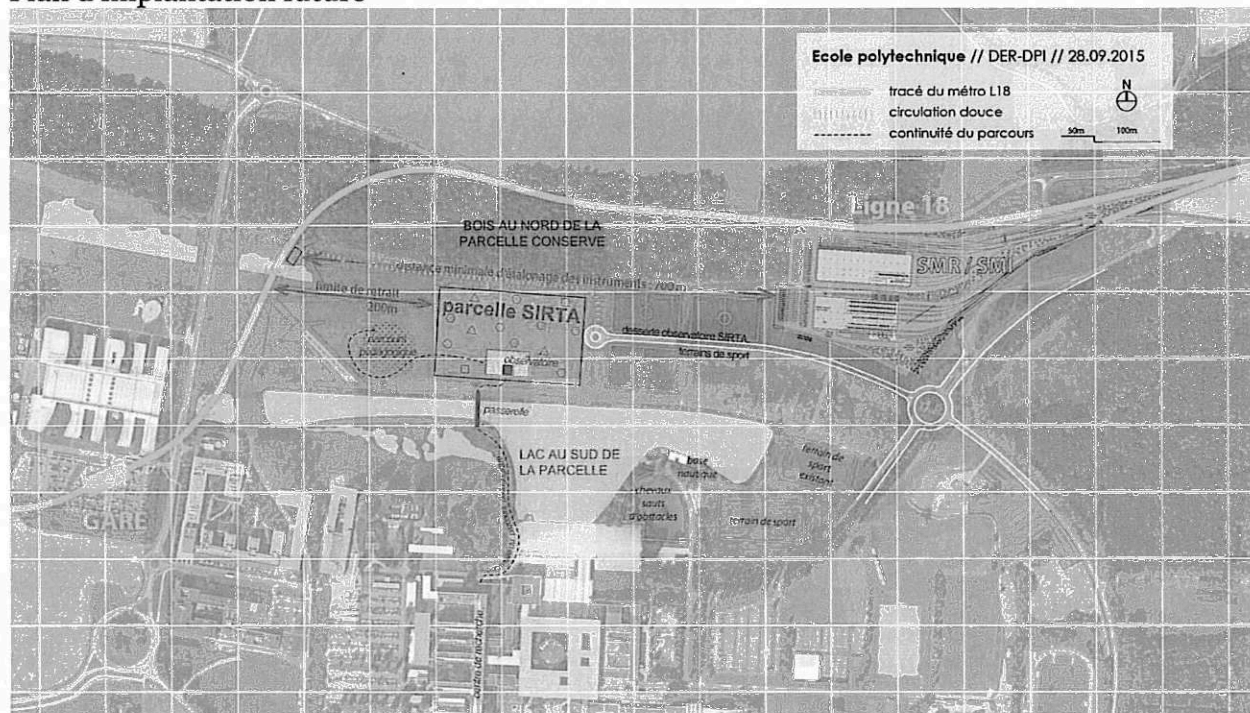
Cette opération coûte 4,8 M€ financés par :

- 3,3 M€ de la société du grand Paris pour couvrir les coûts de déplacement du SIRTA
- 1,5 M€ pour l'amélioration avec un financement acquis de deux tiers par la région, à charge pour l'École d'assurer la dernière part.

Madame This Saint Jean est venue à l'Ecole en septembre pour marquer le soutien de la région.

Le président de la Société du Grand Paris souhaiterait signer la convention de financement avant mi-novembre. Cette convention contiendra aussi l'engagement de faciliter les transferts fonciers liés à la réalisation de la ligne (tracé, et si la décision pour cette localisation est prise site de maintenance et d'entretien SMR SMI).

Plan d'implantation future



Résolution :

Informé du projet de réimplantation et d'agrandissement de l'observatoire SIRTÀ et de ce que ce projet s'inscrit dans le contexte de la réalisation de la ligne 18 et des transferts fonciers nécessaires pour cette ligne, le conseil approuve le projet, sous réserve d'une acceptation par la Fondation de l'Ecole du financement de la part à charge de l'Ecole.

Il autorise le président à conclure les conventions nécessaires pour le lancement de ce projet.